

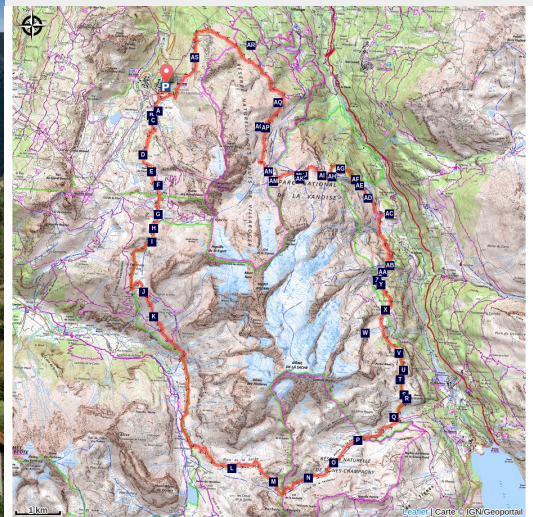
Tour du Mont Pourri : itinérance autour du 2e plus haut sommet de Vanoise



Tarentaise - BOURG-SAINT-MAURICE



Chalet de Rosuel et Mont-Pourri (GOTTI Christophe)



Une itinérance de 4 jours tout en contrastes : vous cheminez depuis les stations de ski les plus modernes, jusqu'aux espaces protégés les plus sauvages.

Une randonnée incontournable, autour du magnétique Mont Pourri qui culmine à 3779 m d'altitude. L'itinérance offre une variété de paysages majestueux, entre **vallons herbeux, hameaux traditionnels et glaciers suspendus.** Le sentier traverse le **Col de la Sachette**, porte d'entrée vers les **pelouses alpines du vallon de la Sache** où s'intercalent torrents et lacs naturels.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 jours

Longueur : 38.5 km

Dénivelé positif : 2677 m

Difficulté : Difficile

Type : Itinérance

Thèmes : Lac et glacier, Refuge

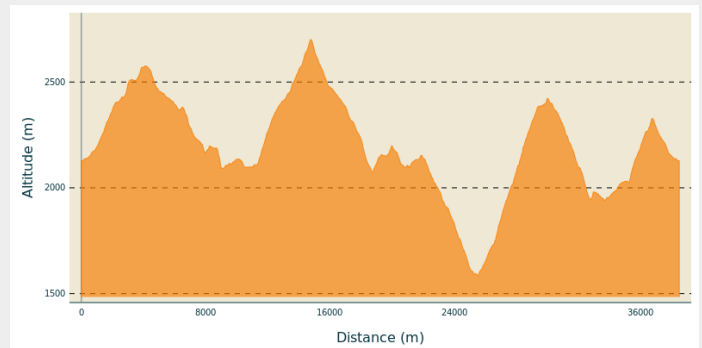
Itinéraire

Départ : Arc 2000

Arrivée : Arc 2000

Communes : 1. BOURG-SAINT-MAURICE
2. PEISEY-NANCROIX
3. TIGNES
4. VILLAROGER

Profil altimétrique



Altitude min 1584 m Altitude max 2701 m

Des variantes sont possibles :

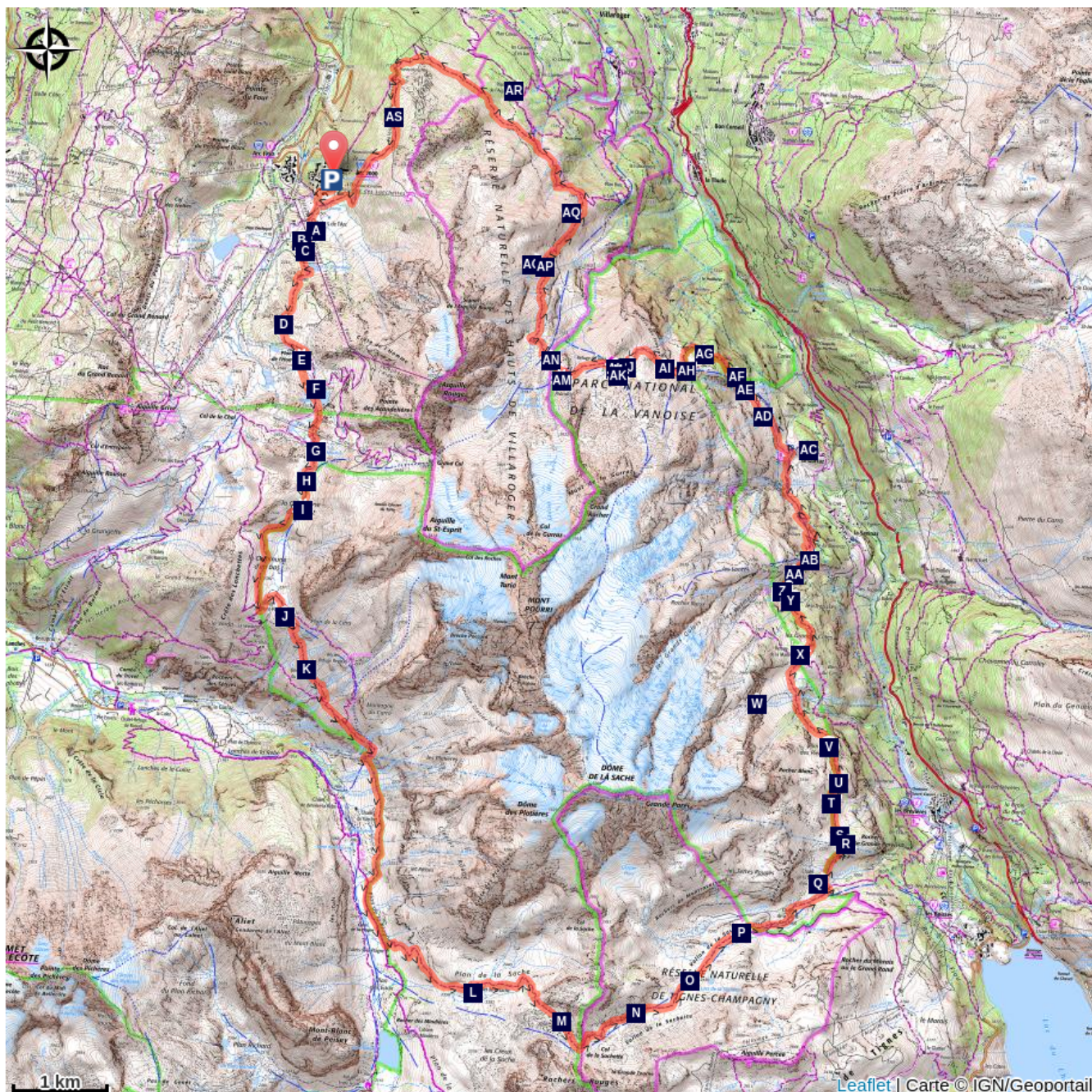
- Au départ ou en vous arrêtant au **refuge de Rosuel**
- **Au départ de la Gurraz**, sur la commune de Villaroger
- **Au départ de Tignes**
- Et en élargissant votre tour via le refuge d'Entre le Lac ou via le refuge du Col du Palet















Faites vous plaisir en construisant votre tour sur mesure !

Étapes :

- 1.** Au départ d'Arc 2000 vers le refuge du Mont Pourri
6.6 km / 482 m D+ / 2 h 30
- 2.** Du refuge du Mont Pourri au Refuge de la Martin
15.3 km / 902 m D+ / 5 h 30
- 3.** Du refuge de La Martin au refuge de Turia
7.5 km / 796 m D+ / 4 h 30
- 4.** Du refuge de Turia à la station Arc 2000
9.1 km / 484 m D+ / 4 h

Sur votre chemin...



- | | |
|---|--|
|  Kilomètre lancé (A) |  Zone humide (B) |
|  Prairies fleuries : à cueillir avec les yeux ! (C) |  Un lac artificiel (D) |
|  Des lacs d'origine glaciaire (E) |  Du génépi au bord des pistes de ski ! (F) |
|  Une cabane isolée (G) |  Ce que nous disent les noms de lieux (H) |
|  Recherche glaciers désespérément ! (I) |  Refuge du Mont Pourri (J) |
|  Le chalet du Geay (K) |  L'hermine (L) |
|  La laïche faux pied d'oiseau (M) |  La Réserve Naturelle de Tignes-Champagny (N) |

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national de la Vanoise est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.vanoise-parcnational.fr

Recommandations

État des sentiers : Pour éviter au maximum les sentiers avec un enneigement tardif, il est préférable de programmer cette randonnée entre début juillet et mi-octobre. Se méfier de la traversée des torrents qui peut se révéler délicate en période de fonte des neiges et, tant que faire se peut, privilégier leur traversée le matin. Se référer à nos propositions dans le descriptif pour la contourner.

Matériel : En début de saison, vous risquez de traverser des névés. En plus de tout le matériel de sécurité nécessaire en montagne, nous vous conseillons de prendre une paire bâtons par personne et au moins 1 piolet.

Refuges et réservation : en cœur de Parc national, le bivouac n'est autorisé qu'à proximité immédiate de certains refuges. Pour des nuitées plus douillettes, vous pouvez vous blottir dans les hébergements suivant qui correspondent aux fins d'étapes du tour :

1ère nuit : Refuge du Mont Pourri
2ème nuit : Refuge d'Entre-le-Lac
3ème nuit : Refuge de la Martin
4ème nuit : Refuge de Turia

Nous vous conseillons de réserver vos hébergements ainsi que vos pique-niques à l'avance, certains refuges pouvant être rapidement complets en période d'affluence touristique.

Comment venir ?

Transports

[Venir à Peisey-Vallandry](#)

Accès routier

Depuis **Môûtiers**, suivre la N90 jusqu'à **Bourg-Saint-Maurice** puis la D119 jusqu'à la station d'**Arc 2000**. Le **parking des Combes**, (couvert et gratuit en

été) permet de laisser le véhicule pour la durée de la randonnée.

Les autres accès en voiture pour ce tour sont :

- **Parking de Rosuel** : Depuis Moûtiers, suivre la direction de la Haute Tarentaise puis prendre la direction de Peisey-Nancroix et poursuivre jusqu'au fond de Vallée.
- **Les Boisses** : Depuis Moûtiers, suivre la direction de la Haute Tarentaise, suivre la direction de Tignes et passer le barrage, prendre la direction "Les Boisses". Se garer sur le Haut du hameau.
- **Parking du Châtelard** : Depuis Moûtiers, suivre la direction de la Haute Tarentaise. 7 km après Ste-Foy-Tarentaise, prendre la direction de la Gurraz, sur la gauche et se garer sur le Haut du hameau.

Parking conseillé

Parking des Combes Arc 2000

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve naturelle nationale des Hauts de Villaroger combe centrale

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Novembre, Décembre

Contact : OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
François-Xavier Girardo
06 16 15 32 14

Située en bordure du domaine skiable des Arcs, la Réserve Naturelle a été créée dans le but de maintenir une zone de refuge pour la faune montagnarde. Les espèces concernées sont : chamois, cerf, chevreuil, lièvre variable, lagopède alpin et Tétràs Lyre...

La pratique du ski est limitée à deux itinéraires : l'itinéraire des Lanchettes et l'itinéraire du Grand Col.

Pour pratiquer ces itinéraires, vous devez :

- soit être accompagné d'un professionnel (guide ou moniteur de ski),
- soit, pour les particuliers, avoir suivi une séance d'habilitation. Cette séance de 2 heures est dispensée par l'Office National des Forêts.

Afin d'assurer la protection de ces zones de quiétude, veiller à suivre les panneaux d'information disposés à l'entrée des itinéraires, et en bordure des combes interdites à la pratique du ski.

En cas d'infraction à la loi, vous êtes passibles d'une amende de 135 € dans les secteurs interdits et de 68 € dans les secteurs réglementés pour les personnes sans habilitation.

Réserve naturelle nationale des Hauts de Villaroger -combe des paravalanches

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Novembre, Décembre

Contact : OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
François-Xavier Girardo
06 16 15 32 14

Située en bordure du domaine skiable des Arcs, la Réserve Naturelle a été créée dans le but de maintenir une zone de refuge pour la faune montagnarde. Les espèces concernées sont : chamois, cerf, chevreuil, lièvre variable, lagopède alpin et Tétràs Lyre...

La pratique du ski est limitée à deux itinéraires : l'itinéraire des Lanchettes et l'itinéraire du Grand Col.

Pour pratiquer ces itinéraires, vous devez :

- soit être accompagné d'un professionnel (guide ou moniteur de ski),
- soit, pour les particuliers, avoir suivi une séance d'habilitation. Cette séance de 2 heures est dispensée par l'Office National des Forêts.

Afin d'assurer la protection de ces zones de quiétude, veiller à suivre les panneaux d'information disposés à l'entrée des itinéraires, et en bordure des combes interdites à la pratique du ski.

En cas d'infraction à la loi, vous êtes passibles d'une amende de 135 € dans les secteurs interdits et de 68 € dans les secteurs réglementés pour les personnes sans habilitation.

Réserve naturelle nationale des Hauts de Villaroger

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Novembre, Décembre

Contact : OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
François-Xavier Girardo
06 16 15 32 14

Située en bordure du domaine skiable des Arcs, la Réserve Naturelle a été créée dans le but de maintenir une zone de refuge pour la faune montagnarde. Les espèces concernées sont : chamois, cerf, chevreuil, lièvre variable, lagopède alpin et Tétràs Lyre...

La pratique du ski est limitée à deux itinéraires : l'itinéraire des Lanchettes et l'itinéraire du Grand Col.

Pour pratiquer ces itinéraires, vous devez :

- soit être accompagné d'un professionnel (guide ou moniteur de ski),
- soit, pour les particuliers, avoir suivi une séance d'habilitation. Cette séance de 2 heures est dispensée par l'Office National des Forêts.

Afin d'assurer la protection de ces zones de quiétude, veiller à suivre les panneaux d'information disposés à l'entrée des itinéraires, et en bordure des combes interdites à la pratique du ski.

En cas d'infraction à la loi, vous êtes passibles d'une amende de 135 € dans les secteurs interdits et de 68 € dans les secteurs réglementés pour les personnes sans habilitation.

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

ATTENTION : nidification du Gypaète barbu !

En concertation avec les acteurs locaux, une zone de sensibilité majeure (ZSM) a été définie pour les Gypaètes barbues de Peisey.

Toutes les activités dans cette zone sont à proscrire : survol motorisé ou non motorisé, ski, randonnée, chasse, escalade, etc ...

Cette espèce est particulièrement sensible au dérangement. Afin de favoriser les conditions de reproduction jusqu'à l'envol d'un gypaéton, il s'est avéré nécessaire de mettre en place cette zone sensible.

Sur votre chemin...



Kilomètre lancé (A)

Vous passez à proximité de la piste dite du kilomètre lancé (KL), réservée au ski de vitesse. Le ski de vitesse en tant qu'épreuve olympique est apparu pour la première et unique fois aux Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville en 1992. Les médailles d'or ont été attribuées à Tarja Mulari, une finlandaise, avec une vitesse de 219 km/h et à Michaël Prüfer, un français avec une vitesse de 229 km/h. Cette piste n'est actuellement utilisée que lors de compétitions.

Crédit photo : BALAIS Christian



Zone humide (B)

Le sentier longe sur sa rive droite la zone humide de Plan Déchaud, riche d'une flore remarquable. Les pompons cotonneux des linaigrettes dominent le pointillisme coloré des orchidées, tandis qu'à leurs pieds se cachent de discrètes laiches dont certaines très rares à l'échelle du territoire français. L'eau d'alimentation provient du lac St Jacques, un peu plus haut, alimenté par les écoulements de fonte de la neige et, pour partie, d'un canal d'amenée d'eau issue du ruisseau de l'Arc. Les fuligules morillon, canards plongeurs à l'œil doré, fréquentent les eaux libres de la zone.

Crédit photo : Christian Balais, PNV



Prairies fleuries : à cueillir avec les yeux ! (C)

Dans la montée, les prairies se piquettent de couleurs où domine le jaune d'or des fleurs de l'arnica des montagnes. Cette espèce caractéristique des sols pauvres et acides est bien connue pour ses vertus médicinales : traitement des petits hématomes et propriétés anti-inflammatoires. Sa collecte, autrefois répandue, est maintenant réglementée en Vanoise, dans le cœur du Parc et dans les réserves naturelles. D'autres espèces, plus rares, sont protégées quel que soit l'endroit où elles poussent. Attention, leur cueillette constitue un délit

Crédit photo : Christian Balais, PNV



Un lac artificiel (D)

Vers le nord-ouest, un lac artificiel étend, depuis 2008, le bleu turquoise de ses eaux calmes sur plus de 4 ha. Avec une capacité de 400 000 m³, cette retenue collinaire permet d'alimenter en hiver le réseau de neige de culture de la station des Arcs. En été, le site est aménagé en base de loisirs et de pêche, destiné à devenir un pôle halieutique d'altitude renommé. Truites fario et truites arc-en-ciel y partagent l'onde avec les ombles chevaliers

Crédit photo : Christian Balais, PNV



Des lacs d'origine glaciaire (E)

Lac Saint-Jacques, Plan de l'Homme, Lac Marlou ou encore Lac des Moutons... Pas de doute, vous êtes bien sur le sentier des lacs ! Situés dans un environnement rude, de plus en plus minéral à mesure que l'on gagne en altitude, ces lacs aux eaux limpides sont pauvres en nutriments. La température estivale de surface varie entre 9 et 12 °C. Pour la plupart, ces lacs sont d'origine glaciaire, témoin d'un passé révolu, comme en atteste également la présence de ces roches arrondies, rabotées par les glaciers, qui bordent le lac des Moutons. Selon une étude publiée en 2020 dans Nature Climate Change, le nombre de lacs glaciaires a augmenté de 53% dans le monde entre 1990 et 2018, en raison du changement climatique.

Crédit photo : Frédéric Fima, PNV



Du génépi au bord des pistes de ski ! (F)

C'est l'une des fleurs emblématiques des Alpes ! Le génépi est surtout connue pour la liqueur réalisée à partir de ses fleurs. En août, on observe en Vanoise trois espèces de génépi : le génépi noir, le génépi jaune et le génépi des glaciers. C'est une plante inféodée aux moraines et aux éboulis. D'aucuns la considèrent comme la plante sauvage et difficilement accessible par excellence. Cependant, sur les accotements de la piste de ski qui descend du Grand Col, elle résiste aux travaux récurrents de terrassement. Rappel : la cueillette de tous les végétaux est interdite dans le cœur du Parc national de la Vanoise.

Crédit photo : BENOIT Philippe



🏠 Une cabane isolée (G)

En amont du sentier se dresse une modeste cabane isolée. Réservée aux gardes du Parc national de la Vanoise, elle sert de base à des missions de surveillance en leur permettant d'être au plus près de leur territoire d'intervention. Abri en cas de mauvais temps, notamment lors des tournées hivernales, offrant la possibilité de faire chauffer une soupe ou d'y passer la nuit, ces cabanes sont dispersées sur l'ensemble du parc

Crédit photo : Chloé Tardivet, PNV



🏔️ Ce que nous disent les noms de lieux (H)

Les noms de lieux invitent à affiner notre regard, parfois même à voyager dans le temps. Aiguille rouge, Adret des Tuffes, Plagnettes (étendues moins pentues), Lanchettes (zones avalancheuses) font appel aux reliefs ou à la géologie locale. Le Bois de l'Ours nous ramène à une époque où l'espèce n'avait pas disparu des Alpes. Le mont Pourri doit probablement son nom à la médiocre qualité de ses roches ou au patronyme d'un ascensionniste oublié (monsieur Pourrit ou Pourry ?). Mais cela reste discutable ! Quant à l'Aiguille du Saint-Esprit, à chacun sa croyance...

Crédit photo : Christian Balais, PNV



❄️ Recherche glaciers désespérément ! (I)

En face de nous, la face nord de Bellecôte dresse sa muraille rocheuse rayée de ravins et de couloirs délités. Les cartes topographiques portent encore les noms de glaciers aujourd'hui disparus, victimes du réchauffement climatique global, particulièrement marqué dans les Alpes. Cette régression sévère des glaciers interroge sur le devenir de nos paysages et sur les ressources en eau dans les décennies à venir

Crédit photo : Régis JORDANA, PNV



Refuge du Mont Pourri (J)

Géré par le Club alpin français, le refuge du Mont Pourri, situé à 2173 m d'altitude, accueille alpinistes et randonneurs depuis 1974. Ouvert toute l'année, il n'est cependant gardé que les trois mois d'été, du 10 juin au 10 septembre. D'une capacité de 50 places, il a succédé à l'ancien refuge Regaud (à 25 minutes de marche), bâti en 1928 sur l'accès à la voie normale pour l'ascension du Mont Pourri (3779 m). Ce bâtiment est désormais aménagé en salle d'exposition estivale sur l'histoire de l'alpinisme local

Crédit photo : Stéphane Melé, PNV



Le chalet du Geay (K)

En descendant du refuge du mont Pourri, on rencontre tout d'abord la petite bergerie du Geay, qui n'est plus utilisée. Elle a semble-t-il été construite à la bonne place, car, au cours de l'hiver 2018, elle a été encadrée par deux avalanches qui sont descendues de part et d'autre du chale

Crédit photo : Stéphane Melé, PNV



L'hermine (L)

Les hermines sont de petits mammifères de la famille des Mustélidés, comme les belettes ou les fouines. Elles sont présentes dans l'ensemble des zones tempérées et arctiques de l'hémisphère nord. Elles se distinguent des belettes par le bout noir de leur queue et par leur faculté à « se vêtir » de blanc en hiver. Cette adaptation, très utile pour se fondre dans leur environnement tapissé de neige, leur a valu une chasse et un élevage intensifs au Moyen-Age pour habiller la noblesse et les juges.

Crédit photo : Ludovic IMBERDIS, PNV



La laïche faux pied d'oiseau (M)

Le Carex ornithopoda affectionne les terrains très calcaires, secs et peu végétalisés. De petite taille (autour de 4 à 5 centimètres), cette espèce protégée se rencontre dans l'ensemble des Alpes et plus rarement dans les Pyrénées. Ses fleurs rudimentaires se détachent en trois segments évoquant les trois doigts des oiseaux. Les pédoncules sont courbés vers le sol. Ses feuilles vert foncé et luisantes, en forme d'étoile, facilitent son identification

Crédit photo : Vincent Augé, PNV



🐾 La Réserve Naturelle de Tignes-Champagny (N)

La Réserve Naturelle de Tignes-Champagny a été créée par arrêté ministériel du 24 juillet 1963 afin de protéger les milieux naturels tout en tolérant le maintien d'équipements pour la pratique des sports d'hiver. La Réserve couvre une superficie de 13,21 km² sur les communes de Bonneval-sur-Arc, Champagny-en-Vanoise, Tignes et Val d'Isère. La gestion de cette Réserve est assurée par le Parc national de la Vanoise. C'est dans la partie nord, autour du vallon de la Sache que sont connus les éléments les plus remarquables du patrimoine naturel. Les milieux forment une mosaïque classique à l'étage alpin composée de glaciers, de falaises, d'éboulis, de pelouses alpines où s'intercalent torrents, marais et lacs. Ces biotopes accueillent une flore où se côtoient des espèces endémiques de la chaîne alpine comme la crépide des Alpes Rhétiques, le saule glauque, l'androsace alpine...

Parmi les animaux les mieux adaptés à ces hautes altitudes, la Réserve abrite entre autres le lagopède alpin, l'hermine, le lièvre variable.

Crédit photo : BENOIT Philippe